



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA C.C.L.V.D.

Séance du 1^{er} octobre 2009

Etaients présents :

Pour la commune de Salignac :

- Michel LAUFERON, membre titulaire
- Chantal CHAIX, membre titulaire
- Serge EULOGE, membre suppléant

Pour la commune de Montfort :

- Paul ROUCAUD, membre titulaire
- Nicole PETIT, membre titulaire
- Yannick MAGNE, membre suppléante

Pour la commune de Châteauneuf-Val-St-Donat :

- Michel FLAMEN D'ASSIGNY, membre titulaire
- Marie-José ESTUBIER, membre titulaire

Pour la commune de Sourribes :

- Patrick HEYRIES, membre titulaire
- Yvette PELEGRINA, membre titulaire
- Michel SICARD, membre suppléant

Pour la commune d'Aubignosc :

- René AVINENS, membre titulaire
- Nathalie CESARINI, membre titulaire
- Christian DELMAERE, membre suppléant

Pour la CCLVD :

- Stéphanie LAFONTAINE, directrice de la CCLVD

Etaients excusés : Christian TRABUC (Salignac, représenté par S. EULOGE), Alain BOSCO (Montfort, représentée par Y. MAGNE), André LUIGGI (Châteauneuf-VSD, ayant donné pouvoir à M. FLAMEN D'ASSIGNY), Alain RAVEL (Sourribes, représenté par M. SICARD), Frédéric ROBERT (Aubignosc, représenté par C. DELMAERE)

La réunion se déroule sous la présidence de M. LAUFERON, Président.
Mme CHAIX Chantal est nommée secrétaire de séance.
Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.
La séance est ouverte à 18 heures.

M. le Président demande si le Conseil communautaire serait d'accord pour ajouter un point à l'ordre du jour, concernant le retrait de la compétence « entretien de l'éclairage public » des statuts du Syndicat d'électrification de Sisteron ?

Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le compte rendu de la séance précédente est mis au vote, il est ***approuvé à l'unanimité par le conseil.***

2 - CANTINE GARDERIE DU RPI : ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX

La commission d'ouverture des plis s'est réunie le 29 septembre.

Tous les lots sont fructueux. L'enveloppe prévisionnelle de 380 000 € HT est suffisante.

Si le choix se porte uniquement sur les moins disants, on arrive à un total de 348 415,67 € (soit 8 % de moins que l'enveloppe initiale).

Deux offres se retrouvent très peu chères par rapport aux autres, l'architecte a besoin de plusieurs jours pour réaliser l'analyse des plis, il est proposé de réunir le conseil communautaire à la fin du mois d'octobre pour attribuer les marchés.

Le conseil approuve cette décision et propose une nouvelle réunion le 21 octobre à 18 heures.

La fin des travaux est prévue pour août 2010.

3 - CANTINE GARDERIE DU RPI : AVENANT AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE

Le contrat initial avec l'architecte est basé sur un montant prévisionnel des travaux et fixe, par là même, un montant prévisionnel d'honoraires.

A la fin de la phase Avant Projet Définitif (APD), le montant des travaux est ajusté. Il est alors nécessaire de fixer la rémunération définitive.

	Contrat initial	Avenant proposé
Montant prévisionnel des travaux (HT)	375 000	380 000
Rémunération de l'architecte + BE (9,2 %)	34 500	34 960
Rémunération sur démolition du préau (9,2 % sur montant définitif de travaux de 16 890 € HT)	-	1 553,88
Total	34 500	36 513,88

Il est rappelé que les travaux de démolition du préau n'étaient pas prévus initialement, il faut donc les rajouter au montant des travaux.

Si un ajustement sur le prix réel des travaux est proposé, cela demandera des négociations avec l'architecte.

Le conseil à l'unanimité autorise le Président à signer cet avenant.

4 - ACCUEIL DES ENFANTS DE 3 ANS A LA CANTINE DE MONTFORT

L'accueil des enfants de 3 ans à la cantine d'Aubignosc a du succès et fait boule de neige sur les communes avoisinantes. Les parents ont demandé à élargir ce service sur la cantine de Montfort. Après un petit sondage, il semblerait de 7 enfants soient concernés dont 5 mangeraient régulièrement.

Un débat s'ouvre sur le sujet, actuellement trois personnes travaillent sur la cantine, l'accueil d'enfants de trois ans, nécessitera peut être l'emploi de personnel supplémentaire. Il est rappelé que sur la cantine d'Aubignosc il y a 4 personnes pour une moyenne de 55 d'enfants ; que pour Salignac il y a 2 personnes pour une moyenne de 35 d'enfants.

Un point sera fait avec le personnel travaillant actuellement à Montfort et le sujet sera de nouveau abordé au prochain conseil, avec une proposition de mise en place de ce nouveau service après les vacances de la Toussaint, et jusqu'au 1^{er} janvier pour une nouvelle évaluation.

5 - DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES

L'achat de matériel informatique (projet « école numérique rurale » + obtention de la Dotation de développement rural 2009) n'était pas prévu à cette hauteur lors du vote du budget.

Pour mémoire (chiffres exprimés HT) :

- Ecole numérique rurale (école de Montfort) : coût de l'opération 11 300 € dont une subvention plafonnée à 9 000 €
- DDR 2009 : pour un montant d'achat de 9 000 €, subvention de 5 400 €

Pour financer la totalité de ces opérations, il faut abonder le Chap. 21 (immobilisations corporelles) de 10 000 €. Il est possible de prendre : - 6 000 € en dépenses imprévues (section investissement)
- 4 000 € au Chap. 23 (Immo. en cours/matériel et outillage)

Accord à l'unanimité du conseil pour réaliser ces opérations ainsi que les décisions modificatives exposées ci-dessus.

6 - AVIS SUR LE TRANSFERT DE LA COMPETENCE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF »

Monsieur le Président rappelle la procédure administrative qu'il faut suivre dans le cas d'un éventuel transfert.

Il rappelle également les sujets sur lesquels il est important de mener une réflexion :

- l'harmonisation des tarifs de l'assainissement collectif
- la complémentarité entre assainissement collectif et SPANC
- les investissements à prévoir
- les profils des salariés à embaucher

Quelques éléments chiffrés sont également mis à l'étude (prix des redevances, nombre de m³ facturés, montant des emprunts de chaque commune, etc.)

Après discussion, il semble nécessaire de faire un complément d'information, auprès des communes pour affiner les données fournies.

Il est rappelé que pour l'harmonisation des tarifs, un lissage étalé sur plusieurs années est possible, si cela est jugé nécessaire.

La commune d'Aubignosc fait le point sur son dossier en cours pour la construction de sa station d'épuration.

Des renseignements seront pris auprès d'autres communautés sur le transfert de l'assainissement.

D'autre part, d'ici le 31 décembre le rapport sur le schéma directeur d'assainissement devrait être rendu, et il sera intéressant d'en faire l'analyse.

Le conseil décide de poursuivre l'étude sur la possibilité de transférer cette compétence, sachant que ce transfert ne sera pas possible avant 2010.

7 - SYNDICAT D'ELECTRIFICATION DE SISTERON : RETRAIT DE LA COMPETENCE « ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC »

Au moment de la création de la CCLVD, la Préfecture a mis à jour les statuts des syndicats auxquels la communauté adhérait. Lors de ce changement, le SIE s'est retrouvé avec la compétence « entretien de l'éclairage public » alors qu'aucune volonté n'a été émise en ce sens.

Afin de rétablir la situation, il est nécessaire de délibérer en faveur du retrait de cette compétence sur les statuts du S.I.E. de Sisteron.

Accord à l'unanimité

8 - LA VIE DE LA COMMUNAUTE

M. le Président donne des informations sur les dossiers en cours

- **Zone d'activité de Montfort** : rencontre à venir avec l'entreprise Heliosystem, la Mission de Développement Economique et le Sous préfet
- **ZA Les Paulons** : le bornage est en cours (mise en présence des personnes concernées, le 14 octobre). Une rencontre va être organisée avec l'actuel locataire pour discuter de son intérêt pour l'achat du terrain.
- **Schéma Directeur d'Assainissement** : les campagnes de mesure sont terminées. Des réunions seront prévues, en octobre certainement, pour faire le point.
- **Les impayés** de la cantine/garderie : le changement du règlement intérieur a été efficace.
 - Sommes dues au 31 août : 5160,39 €
 - Sommes dues au 30 septembre : 1930,23 €
 - Il reste cependant 8 familles qui ont des sommes impayées, dont les enfants sont inscrits à la cantine ET qui semble n'avoir fait aucune démarche pour régler la situation.
 - Proposition de faire et refaire des courriers jusqu'à la Toussaint et puis, arrêt des inscriptions

SIGNATURES DES MEMBRES PRESENTS A LA SEANCE DU 1^{ER} OCTOBRE 2009